

## EN ALTERNANCE : APPRENTISSAGE

# BTSA AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

### PUBLIC CONCERNE ET PRÉ REQUIS

- \* Élève titulaire d'un BAC Général, Technologique ou Professionnel
- \* Validation de l'admission à la suite d'un entretien

### OBJECTIFS

Se former pour être capable de :

- \* Prendre en compte les attentes des clients et les caractéristiques du chantier
- \* Elaborer une proposition d'aménagement paysager
- \* Assurer la mise en oeuvre technique
- \* Assurer la planification et la conduite des chantiers

### INDICATEURS 2021-2023

- \* Taux de réussite : 85 %
- \* Taux d'insertion vie professionnelle : 80 %
- \* Taux de satisfaction des apprentis: 72.72 %
- \* Taux de satisfaction des entreprises : 80 %
- \* Taux de poursuite d'étude : 20 %
- \* Taux de rupture : 5 %

- \* Assurer la gestion économique et humaine des chantiers

### MODALITÉS D'ACCÈS

- \* Entretien avec le Responsable de Pôle Aménagement
- \* Etude du projet de l'étudiant
- \* Validation de l'admissibilité

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

- \* Retour du dossier complété et signé avec les pièces justificatives
- \* Obtention du BAC
- \* Contrat d'apprentissage / professionnalisation

### TARIFS

- \* Adhésion à l'association : 100 euros
- \* Frais de scolarité : Gratuit
- \* Pension complète : 117 euros /semaine
- \* Demi-pension : 64 euros /semaine

### ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

La MFR, c'est un accès à la formation pour tous, une référente H+ aussi AVS, une place de parking réservée aux personnes handicapées, un accès à l'internat et aux salles de classes par un ascenseur ; et une chambre adaptée à l'accueil des personnes en situation de handicap.

**EN ALTERNANCE : APPRENTISSAGE**

## **BTSA AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS**

### **MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS**

- \* Accompagnements adaptés aux troubles DYS
- \* Salle coworking équipée de logiciels professionnels dédiés au paysage (DAO, SketchUp, AutoCAD)
- \* Etude de cas concret(s) d'entreprise
- \* Accompagnement professionnel personnalisé et scolaire individualisé

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION**

- \* Examen final (épreuves écrites et orales)
- \* CCF - contrôle en cours de formation assurant 50% de l'examen - épreuves écrites, orales et pratique(s)
- \* Suivi de chantiers et études de cas concret(s) en conception paysagère

### **RESPONSABLE FORMATION**

- \* Isabelle HOUZE
- \* isabelle.houze@mfr.asso.fr

\* Sebastien RIVOIRE

\* sebastien.rivoire@mfr.asso.fr

### **PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS**

- \* Poursuite d'études en Licence Pro : aménagement du territoire et urbanisme, aménagements paysagers, Certificats de Spécialisations, Écoles d'architectes, Écoles d'ingénieurs...
- \* Emplois : responsable de chantier, technicien bureau d'étude, technicien service espaces verts en collectivité, création d'entreprise

### **DURÉE**

- \* 2 ans (1365 h de formation)
- \* 480 h d'enseignement général
- \* 885 h d'enseignement spécifique
- \* 60% du temps en entreprise et 40% du temps au centre de formation

### **CONTENU DE LA FORMATION :**

Un enseignement général :

- \* Informatique
- \* Langue Vivante
- \* Techniques d'expression
- \* Économie
- \* Mathématiques appliquées et statistiques
- \* EPS

Un enseignement professionnel :

- \* Études d'aménagements paysagers
- \* Projets et conception d'aménagements
- \* Réalisation, entretien et gestion de chantiers, études de cas concrets pluridisciplinaires de terrain

Option Sport :

- \* Boxe Anglaise

